



TICKET-LOISIRS 2023

VALIDITE JUSQU'AU 1^{ER} MARS 2024



Une initiative de la Région Île-de-France

Dans le cadre du dispositif ticket-loisirs mis en place par le Conseil Régional d'Île-de-France, l'Île de loisirs de Jablines-Annet vous propose les formules « groupes » suivantes :

Formule Accès Baignade :

Du 1^{er} juin au 31 août 2023

Entrée sur l'Île de Loisirs de 10h à 18h + Accès à l'espace plage et à la baignade inclus de 10h à 12h et de 14h à 18h30

1 TL pour 2 personnes (arrondi au supérieur en cas de nombre impair de participants. Ex : 4 personnes = 2 TL / 5 personnes = 3 TL)

Aucune réservation n'est à effectuer.

Formule Accès Pédalos :

Du 1^{er} juin au 31 août 2023 (hors week-ends et jours fériés) de 13h à 17h30 et selon conditions météorologiques

1 TL pour un pédalo 2 places ½ heure / 2 TL pour un pédalo 4 places ½ heure

Aucune location à l'heure n'est possible. La présence d'un animateur sur chaque pédalo et le port du gilet de sauvetage sont obligatoires pour des raisons de sécurité. Il est strictement interdit de sauter dans l'eau depuis un pédalo.

Aucune réservation n'est à effectuer.

Formule Sport :

Jusqu'au 1^{er} mars 2024 (hors week-ends et jours fériés)

Catamaran, Stand-Up Paddle, Kayak (brevet de natation obligatoire, séance de 1h30)

Téléski nautique (brevet de natation obligatoire, séance de 1h)

Tir à l'arc / Accrobranche / VTT / Equitation (séance de 1h30)

Groupe de 10 personnes : 20 TL / de 12 personnes : 24 TL

Sur réservation avec envoi ou dépôt des tickets-loisirs correspondants avant la venue du groupe à l'Accueil de l'Île de Loisirs :

sports@jablines-annet.fr

Formule Handicap :

Jusqu'au 1^{er} mars 2024 (hors week-ends et jours fériés)

Bateau Hansas (brevet de natation obligatoire, séance de 1h30)

Catamaran (brevet de natation obligatoire, séance de 1h30)

Sprinto (brevet de natation obligatoire, séance de 1h30)

Tir à l'arc / Accrobranche / Equitation (séance de 1h30)

Groupe de 8 personnes maximum : 20 TL

Sur réservation avec envoi ou dépôt des tickets-loisirs correspondants avant la venue du groupe à l'Accueil de l'Île de Loisirs :

sports@jablines-annet.fr

Les tickets-loisirs peuvent être utilisés pour le règlement de cycles d'activités sportives (5 séances maximum), dans la limite de 2 tickets-loisirs par personne et par jour (3 tickets-loisirs par jour pour les personnes en situation de handicap).

Nos coordonnées

Île de Loisirs de Jablines-Annet

77450 JABLINES

Accès à l'île de loisirs

Avec G.P.S.:

Latitude : 48.9107152 / Longitude : 2.7306092

Par la route :

- A4 puis A104 sortie Meaux-Jablines

- A1/A3, sortie Soissons puis A104 direction Marne-la-Vallée, sortie Claye-Souilly

- RN3, sortie Jablines

Par le train :

Ligne Paris Est – Meaux, gare Lagny-Thorigny, puis bus N°Ligne 15 (descendre Arrêt Rigaudin à Annet-sur-Marne). Puis 15 mn à pied.

Pour plus d'informations au sujet des horaires des bus : <http://www.buspeps.fr>

Bureau d'information : Gare Routière de Lagny sur Marne Tél. 01 60 07 94 70

Par le RER :

Ligne A, station Chessy / Marne-la-Vallée, puis bus N°Ligne 24 (descendre Arrêt Base de Loisirs).

Pour plus d'informations au sujet des horaires des bus : <http://www.buspeps.fr>

Bureau d'information : Gare Routière de Lagny sur Marne Tél. 01 60 07 94 70

En vélo :

De Paris (Stalingrad), prendre la piste cyclable du Canal de l'Ourcq.

A Claye-Souilly, suivre direction Annet-sur-Marne.